

Annexe 3 bis : sensibilité des espèces d'IC au dérangement ou à la destruction d'individus par passage ou intervention temporaire sur le milieu

ATTENTION : ce tableau ne traite pas la question complémentaire de la destruction d'habitat d'espèce d'IC ! Les travaux destructifs pour les milieux utilisés par les espèces, ont dans tous les cas une incidence, quelque soit la période.

		Période de sensibilité (forte ou moyenne)												
type de milieux utilisés		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
oiseau de plaine et bocage	milieux herbeux, friche, arbres isolés, haies				Dérangement (reproduction) + destruction de nids ou de jeunes				si outarde					
	céréales, tournesol/colza (y compris semis)				Dérangement (reproduction) + destruction de nids ou de jeunes				si outarde	Dérangement (rassemblements pré-migratoires par ex sur chaumes de céréales et colza)				
oiseaux des bois	forêts, bosquets, clairières, landes			Dérangement	Dérangement (reproduction) + destruction de nids ou de jeunes									
oiseaux de marais	milieux humides, milieux herbeux vasières, estran, étangs intérieurs				Dérangement (reproduction)									
Chauves-souris (chiroptères)	cavités, grottes, gîtes bâtis, prairies, haies, bois	Dérangement (hibernation)					Dérangement (mise bas)			si Minioptère de Schreibers ou Rhinolophe euryale		Dérangement (hibernation)		
Sensibilité liée à la présence de gîtes – périodes de sensibilités à ajuster selon les espèces – se référer au DOCOB														
Vison d'Europe ou Loutre	rivières et annexes hydrauliques, milieux riverains herbeux													
Cistude d'Europe	étangs et bordures, zones sablonneuses proches points d'eau en marais et chemin herbeux			Destruction individus (déplacements pour accouplement)			Dérangement et destruction individus (Zones sableuses de ponte - reproduction et éclosions)							
amphibiens	Prairies et mares (déplacements), bois Reproduction : ornieres, fontaines (Sonneur ventre jaune) ; mares, fossés, dépressions humides (Triton crêté)				Si Sonneur à ventre jaune : Destruction individus ou pontes									
					Si Triton crêté : Destruction individus ou pontes									
Ecrevisse à pattes blanches	ruisseaux	Destruction individus (reproduction)								Destruction individus (reproduction)				
poissons	ruisseaux	Si Lamproies : Destruction d'individus si en zones de reproduction (zonessablo-limoneuses)												
		Destruction (pontes et individus)	Si Chabot : Destruction individus si zone de reproduction (zones de substrat assez grossier, eau fraîches et courantes)											
		Attention : la destruction ou l'altération d'habitat est la plupart du temps aussi présente et alors l'incidence est à analyser quelque soit la période de l'année (ex : passage répété dans une zone potentielle de reproduction en été ou automne = altération ou destruction d'habitat)												
mollusques	ruisseaux, marais et zones humides	Destruction individus												
Attention : la destruction ou l'altération d'habitat est la plupart du temps aussi présente et alors l'incidence est à analyser quelque soit la période de l'année														
libellules (odonates)	herbiers aquatiques, végétation des berges ou bords de mares, landes humides, prairies				Destruction d'individus (pontes notamment)									
Attention : la destruction ou l'altération d'habitat pour l'alimentation est la plupart du temps aussi présente et alors l'incidence est à analyser quelque soit la période de l'année														
papillons	prairies humides, pelouses sèches				Destruction d'individus (pontes notamment)									
		Attention : la destruction ou l'altération d'habitat pour l'alimentation est la plupart du temps aussi présente et alors l'incidence est à analyser quelque soit la période de l'année												
coléoptères	vieux arbres (haies, bois)				Si intervention sans abattage : Destruction individus (repro)									
Attention : Dès lors qu'il y a abattage d'arbre il y a destruction d'habitat donc dans tous les cas c'est impactant														

sensibilité forte
sensibilité moyenne

IC = intérêt communautaire